



GEOGRASS Article de spécification

Toutes les zones indiquées dans les plans ci-joints doivent être revêtues de plaques en PEHD régénéré. L'épaisseur de la couche de base et les matériaux à utiliser seront ceux établis par le service des travaux après évaluation de la nature du support et de l'usage prévu du revêtement de sol. L'entrepreneur doit indiquer au service des travaux les matériaux utilisés pour les différentes couches et leur origine. Le type, l'épaisseur, la finition, la couleur et les caractéristiques des éléments seront ceux établis par le service des travaux pour chaque zone. Le revêtement sera composé de dalles perforées en PEHD régénéré telles que GEOGRASS de GEOPLAST de 50x50 cm, hauteur 2,5 cm, avec fixation par baïonnette et perméabilité égale à 99% de sa surface.

Le revêtement de sol sera posé à sec sur une couche de base indiquée par le fabricant, sur un substrat composé d'un mélange de lapilli, de sables volcaniques et d'un sol spécifique pour le gazon en plaques avec des épaisseurs indiquées par le fabricant. Le semis, la fertilisation et la pose du pavage seront réalisés, puis la première irrigation sera effectuée.

Geoplast Spa

Via Martiri della Libertà, 6/8
35010 GRANTORTO (PD)
Italia

Geoplast@Geoplast.it
Tel +39 049 9490289
Fax +39 049 9494028

Capitale Sociale € 2.000.000,00 i.v.
Cod. Fisc. - Part. IVA e Reg. Impr. PD n. 03285310284
R.E.A. n. 300667

Geoplast.it